

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 6 décembre 2024

I / RAPPORTS APPELANT UNE DELIBERATION :

1 / Finances

1.1 / Subvention exceptionnelle au profit du Collège Paul Verlaine,

1.2 / Autorisation de cession de véhicules inutilisés,

1.3 / Tarifs communaux des caveaux 1 et 2 places et cellules de columbarium dans l'enceinte du bâtiment existant nouvellement acquis,

1.4 / Point d'information relatif à la bascule au Compte Financier Unique (CFU) pour la présentation des comptes de l'exercice 2024 de la Ville et les suivants,

2 / Domaine Public et Patrimoine Foncier

2.1 / Cession de l'ancienne Trésorerie à la Communauté de Communes Rives de Moselle,

2.2 / Autorisation de signer la convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec CITEO,

II / RAPPORT D'INFORMATION :

II.1 / Délégation permanente consentie par le Conseil Municipal au Maire.